



VELLERON AU FIL DES SAISONS



FESTIVITÉS :

Un village rayonnant

DOSSIER :

Budget 2025



VELLÉRON AU FIL DES SAISONS

3 PARTAGER

6 APPROFONDIR
BUDGET 2025

8 APPRENDRE

10 ACCOMPAGNER

12 AMÉNAGER

14 COOPÉRER

15 À SAVOIR

16 DÉCOUVRIR

19 AGENDA

20 MOTS DES ÉLUS

21 DÉLIBÉRER

23 CARNET

É D I T O AU FIL DES SAISONS

Le contenu du budget communal répond à une exigence majeure que nous nous sommes fixée et que nous respectons scrupuleusement depuis que nous sommes élus ; à savoir la prise en compte rigoureuse des capacités financières de la commune avant la mise en œuvre de tout projet.

Les besoins réels, définis en concertation avec la population, la recherche systématique de financements et de subventions auprès des différents partenaires afin d'alléger au maximum la charge communale, ont permis de mener à bien bon nombre de réalisations indispensables au fil de notre mandature. Ceci sans augmentation des taux des taxes communales ainsi que nous l'avions promis.

Le budget 2025 est le reflet de notre engagement, de notre méthode de travail et de notre vision de la gestion de la commune, pragmatique et saine.

En cette fin de mandat, nous gardons le cap sur les investissements nécessaires programmés ainsi que la maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré un contexte général tendu.

Le sérieux, le travail, le dynamisme, le sens des responsabilités et l'implication de nos élu(e)s et de notre personnel municipal ont permis de créer une force collective reconnue et appréciée par la population. Qu'ils en soient encore remerciés.

La saison estivale s'annonce sous les meilleurs auspices, riche en émotions, diversifiée par la programmation des manifestations, source de partages, d'échanges et de ces contacts précieux et conviviaux dont nous avons tous besoin.

Créons et maintenons ces liens qui nous rendent heureux et fiers de vivre à Velleron, dans le respect de toutes les diversités qui, au bout du compte, nous unissent et font notre force lorsqu'il s'agit de défendre et faire rayonner notre beau village.

Bel été serein et vivifiant.

Prenez soin de vous.



Bien à vous.
Philippe Armengol

Philippe Armengol, Maire de Velleron
Vice-Président du Grand Avignon
Vice-Président de la Via Venaissia
Vice-Président des Maires ruraux de Vaucluse

directeur publication : Philippe Armengol
rédaction et crédits photos : les élus et les services municipaux et Didier Knoff
mise en page : Flora Vander Poorte
impression : Imprimerie Quadrifolio - Le Thor
nombre d'exemplaires : 1 900 ex

Foisonnement festif et culturel pour tous et pour tous les goûts



3^{ÈME} FÊTE DU PRINTEMPS ET DE LA NATURE

Animations, stands et visites pour partager connaissances et créations autour de la nature... Les échanges et les ateliers ont séduit des enfants aux séniors. Parmi les bonus de cette édition : la soirée d'ouverture ludique et informative autour du climat, la visite de rucher école proposé par les apiculteurs.



VŒUX 2025



FÊTE DE LA BIÈRE DE FESTI'VELLÉRON



CAISSES À SAVON

FEMMES SOLIDAIRES

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, les femmes solidaires ont proposé un riche programme.



LECTURE SPECTACLE SUR FRIDA KHALO PAR ISABELLE MOUNIER

PRINTEMPS DES POÈTES

Des rencontres organisées par Simone Molina et le Point Capiton



FESTO PITCHO



SPECTACLE ABELIO



SUCCÈS DES 3 MOUSQUETAIRES



BRAVO LA COMPAGNIE CAMBIS

Warot Paysagiste

concepteur paysagiste au Thor depuis plus de trente ans, vous accompagne dans tous vos projets d'aménagement d'espaces verts. Aussi passionnée qu'expérimentée, notre équipe met son savoir-faire au service de vos besoins. A votre écoute, nous réalisons la création de vos jardins ainsi que l'entretien.

CONCEPTION & CRÉATION
ENTRETIEN
ÉLAGAGE & ABATTAGE



Particuliers ?
Bénéficiez de **50%*** de crédit d'impôt

CONCEPTEUR PAYSAGISTE DU PAYS DES SORGUES

ACCÈS SAP

warot
Paysagiste



Tél. 04 90 33 99 16
www.warot-paysagiste.com



FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES ALUMINIUM

DEVIS GRATUIT

UN ARTISAN À VOTRE SERVICE

Tél. 04 90 34 55 12 - Mob. : 06 23 75 33 38
511, av. Charles-de-Gaulle - 84210 Pernes-les-Fontaines
www.veranda-menuiserie-84.com
pascaluminium@wanadoo.fr



MAÇONNERIE Générale

Charpente & Couverture
Neuf & Rénovation

SARL LEONARD Cédric

581 Chemin des Cades
84740 VELLERON

Tél : 04 90 20 86 37
Port : 06 29 86 12 71



Eric VISENTIN FAÇADES

Neuf et Rénovation

1959, Route de Monteux
84740 VELLERON

04 90 20 07 31

MURE Ludovic

VELLÉRON - 06.74.12.12.41
civodul84@hotmail.fr

Dépannage et remplacement (serrurerie, volets roulants, volets bois,...)

Installation et pose de menuiseries

Aménagement intérieur (cuisine, salle de bains, placards...)

Peinture intérieure

Traçage sol copropriété



Maîtriser les dépenses courantes et continuer à investir pour accroître la qualité de vie des Velleronnais

Le budget 2025 a été voté, à l'unanimité, le 26 mars par le Conseil municipal pour un montant global de 5 243 775 € réparti ainsi : 3 468 000 € pour la section de fonctionnement et 1 775 775 € pour la section d'investissement. Cette année encore, la commune met plus particulièrement l'accent sur ses investissements.

LES ENGAGEMENTS DU BUDGET 2025

- Aucune augmentation des taux d'imposition municipaux et aucune évolution des grilles tarifaires relatives aux services publics,
- Recours à l'emprunt maîtrisé et limité pour financer les projets d'investissement, grâce à l'octroi permanent de subventions d'investissement et la capitalisation d'une partie de nos excédents de fonctionnement.

LES OBJECTIFS DU BUDGET 2025

- Poursuivre le travail engagé de rationalisation des dépenses de fonctionnement : la commune diminue légèrement son budget de fonctionnement par rapport au budget primitif 2024.
- Réaliser de nombreux projets d'investissement intégrant les défis environnementaux et sociaux actuels et encourageant l'innovation et l'attractivité de notre territoire.

UN INVESTISSEMENT 2025 FORT

Plusieurs opérations d'investissement initiées en 2024 se concrétiseront en 2025 :

- Les travaux de rénovation énergétique de l'école commenceront par le changement de l'ensembles des menuiseries cet été pour un montant de 300 000€.
- La première tranche de réaménagement chemin des Gypières, sous réserve l'acquisition effective de l'ensemble des parcelles nécessaires aux travaux pour un montant de 250 000€.
- Le début du chantier d'agrandissement du club house de tennis en mars pour un montant des travaux de 175 000€.

S'ajoutent de nouvelles opérations de travaux liées à :

- la mise en sécurité du patrimoine de la commune (travaux sur les deux ponts des Foulquettes et des Vinaises pour 45 000€ par exemple, Cambis pour 20 000€),
- à l'amélioration de la voirie (travaux sur une partie de la route de Pernes pour 105 000€, sur le chemin de la Garonne, etc.),
- à l'amélioration des performances énergétiques de nos équipements avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des vestiaires du stade et rénovation de l'éclairage public pour 60 000€ chacun.



QUEL BILAN FINANCIER 2020-2024 POUR VELLERON ?

Grâce à une politique volontariste d'investissement, soutenue par une gestion financière rigoureuse et une recherche active de subventions, la commune de Velleron a su redynamiser son développement tout en préservant son équilibre budgétaire. Ces efforts permettent aujourd'hui d'assurer des infrastructures modernisées et un cadre de vie amélioré pour l'ensemble des habitants, sans peser excessivement sur les finances communales.

Une situation de départ marquée par un très faible investissement

En 2019, la situation financière de la commune de Velleron n'était pas préoccupante, mais elle reflétait un manque d'investissement important.

En effet, les dépenses d'équipement s'élevaient seulement à 80€ par habitant, soit près de cinq fois moins que la moyenne des communes de même strate démographique (368€/habitant). Ce sous-investissement a freiné le développement des infrastructures et services publics nécessaires à la

commune sans oublier l'entretien régulier des voies communales qui oblige maintenant à un rattrapage et une mobilisation financière importants.

Depuis 2020, une politique volontariste d'équipement

Dès le début du mandat en 2020, la municipalité a engagé une politique ambitieuse de relance des investissements communaux. En seulement quatre ans, de 2020 à 2024, la commune a consacré près de 5 millions d'euros aux dépenses d'équipement. À titre de comparaison, sur la totalité



du mandat précédent (2014-2020), un peu plus de 3,5 millions d'euros avaient été investis en six ans. Cette accélération significative a permis la réalisation de nombreux projets structurants pour la commune. Le budget 2025 s'inscrit dans cette lignée.

Une recherche active de subventions

Ce dynamisme de l'investissement a été rendu possible grâce à une stratégie proactive en matière de recherche de subventions. Entre 2021 et 2024, plus d'un million d'euros de subventions a été obtenu, soit deux fois plus en seulement trois ans que sur l'ensemble du mandat précédent. Cette approche a permis de financer une part importante des investissements sans alourdir la charge pour le budget communal.

Une gestion financière rigoureuse au quotidien

Parallèlement à cette politique d'investissement ambitieuse, la gestion financière de la commune a été rigoureuse et prudente. Entre 2020 et 2024, les recettes de gestion courante ont progressé de 26 %, tandis que les dépenses courantes ont augmenté de 22 %. Cette maîtrise des charges a été réalisée sans augmentation des taux de fiscalité locale, ce

qui témoigne d'une gestion équilibrée et soucieuse du pouvoir d'achat des habitants.

Les charges de personnel, qui constituent un poste de dépense significatif pour une collectivité, se sont maintenues dans la moyenne des communes de même strate : 414€ par habitant à Velleron en 2023 contre 417€ en moyenne nationale.

Un endettement inférieur à la moyenne nationale

Enfin, la commune a su préserver un niveau d'endettement maîtrisé. Au plus haut du mandat, en 2023, l'encours de la dette par habitant s'élevait à 626€, un niveau inférieur à la moyenne nationale pour les communes comparables (648€). Cette trajectoire vertueuse devrait se poursuivre puisque, d'ici la fin du mandat, l'encours de la dette par habitant est prévu pour passer sous la barre des 500 €.



BUDGET 2025 DU CCAS

Le budget du CCAS s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, avec une répartition des crédits comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 33 000 €

Dépenses et recettes d'investissement : 10 000 €

Soit un budget total de **43 000 €**.

Ce budget garantit la capacité du CCAS à assurer ses missions de solidarité et de prévention.

Le CCAS continue de soutenir les associations à caractère social.

Associations	Subventions allouées par le CA en 2025
ADMR	250 €
Donneurs de Sang	200 €
France Alzheimer	200 €
TOTAL	650 €

Associations	Subventions proposées en 2025	
	Fonct.	Except.
2 CV Club Velleron	250 €	250 €
AGV CLV	250 €	250 €
ARAC	250 €	
AVR Avenir Rugby	500 €	
Bibliothèque pour tous	1 800 €	
Caisse à savon	450 €	
Compagnie "Simples Manœuvres"	250 €	250 €
Ecole Velleron		1 000 €
Ecole Velleron - OCCE 84	1 500 €	
Femmes Solidaires	400 €	400 €
Festi Velleron	14 000 €	
La Diane	1 200 €	
Les Chevaliers de l'Onde	400 €	
Les Cousinets - Parlaren	300 €	
Les Retraités Velleronnais	350 €	
Les Vieux Crampons	350 €	
Parenthèse	500 €	
Rugby Club Velleron	4 500 €	
SOV (84)	7 500 €	
Tennis Club Velleronnais	1 500 €	
Velleron Culture Patrimoine	300 €	240 €
La Strada	/	960 €
TOTAUX	36 550 €	3 550 €
	40 100 €	

Rappel Cantine à 1€, tarification sociale

La commune a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2023 le tarif à 1 € par repas pour les enfants des familles modestes. Ce dispositif est rendu possible grâce à l'aide financière de l'Etat prévue jusqu'au 31 décembre 2025 pour les cantines rurales respectant les engagements de la Loi Egalim. Cela se poursuit donc sur l'année 2025, et tant que l'Etat maintiendra sa contribution financière.



Cycl'Écolo Tour : quand la jeunesse pédale pour l'avenir !

Pendant les vacances de printemps, notre accueil de loisirs municipal a vibré au rythme de la mobilité douce à l'occasion de la 1^{ère} édition du Cycl'Écolo Tour : un projet ambitieux et inspirant mêlant découverte du patrimoine et sensibilisation à la transition écologique.



Fruit d'une année de préparation minutieuse, cet événement a rassemblé 60 enfants de 6 à 15 ans issus des accueils de loisirs de Velleron, Caumont, Entraigues et St Saturnin. Organisé dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale et soutenu financièrement par le Grand Avignon, la CAF et la MSA ce projet a allié sport, éducation et convivialité.

Lionel Beccari, chargé de coopération territoriale de notre commune, résume l'objectif :

« *Encourager la mobilité douce, apprendre à circuler en toute sécurité et montrer que le vélo est une alternative écologique, durable et joyeuse !* »

Pendant cinq jours, les enfants ont sillonné la Via Venaissia, découvert les joies du pumptrack, se sont initiés au biathlon vélo, ont mis les mains dans le cambouis avec l'association Roulons à Vélo, fait du Run and Bike, de la maniabilité, participé à des ateliers de sécurité routière, sans oublier des rencontres marquantes avec des aventurières à vélo et les ambassadeurs du tri sélectif du Grand Avignon.

Entre éclats de rire, apprentissages et belles rencontres, nos jeunes cyclistes se sont régalés, tissant des liens forts entre eux, avec leurs animateurs et les partenaires engagés dans cette belle aventure collective.

Le dynamisme de l'équipe d'organisation et l'enthousiasme contagieux des enfants posent les bases d'une expérience que tous espèrent renouveler !

Et d'ici là, un prochain rendez-vous est déjà donné : Le 3 juin, à l'occasion de la Journée mondiale de la bicyclette instaurée par l'ONU, une opération « Tous à vélo à l'école » sera organisée : circulation automobile limitée aux abords du groupe scolaire et priorité au vélo pour venir à l'école !

À travers ces initiatives, nous croyons fermement que nos jeunes peuvent devenir les meilleurs ambassadeurs d'un avenir plus durable. Et ici à Velleron, la transition écologique se pratique... en pédalant avec le sourire, conclut Lionel Beccari.

À Velleron, la complicité n'a pas d'âge !

Pendant la première semaine des vacances d'hiver, l'Accueil Municipal de Loisirs de Velleron a brillamment réuni toutes les générations autour d'un projet intergénérationnel inédit. Sous l'impulsion de leurs directeurs, Lise Scarcella et Lionel Beccari et grâce à l'enthousiasme des animatrices Adé Gomez et Marine Reynaud, petits, grands et aînés ont partagé des instants précieux. Au programme : kermesse festive, grands jeux en bois avec parents et grands-parents, matinée musicale et

langage des signes avec les assistantes maternelles, sans oublier des moments savoureux et ludiques avec les résidents du Foyer du 3e âge, autour d'ateliers cuisine et d'un loto haut en couleurs. Pour clore cette belle aventure, une expo photos et une projection vidéo ont permis à tous de revivre cette semaine pleine d'émotions et de sourires. Entre petits et grands, les ponts sont jetés. L'avenir s'annonce riche en rencontres et en éclats de rire partagés !



Du Parkour à l'école municipale des sports extrêmes



Initiative unique en France, l'école municipale des sports extrêmes dans le cadre de l'accueil de loisirs du mercredi pour les 6/12 conclut sa première saison avec un cycle de Parkour. Encadré par un professeur diplômé de l'association Parkour Clan, cette pratique est une discipline qui consiste à se déplacer de manière fluide et efficace en franchissant les obstacles de l'environnement et en mobilisant uniquement les capacités du corps. Pour nos jeunes ses bénéfiques sont les suivants :

- Développement moteur global : amélioration de la coordination, de l'équilibre, de la force et de l'agilité.
- Confiance en soi : chaque défi surmonté renforce l'assurance personnelle et le goût de l'effort.
- Gestion du risque : les enfants apprennent à évaluer leurs limites et à prendre des décisions réfléchies.
- Créativité : l'environnement devient un terrain d'exploration et d'invention permanente.
- Solidarité : une pratique basée sur l'entraide et le respect du rythme de chacun, sans esprit de compétition.

Ainsi, le Parkour est bien plus qu'une activité physique : c'est un art du déplacement et un outil de construction personnelle qui prépare les enfants à affronter les défis futurs avec audace, intelligence et souplesse.

Accueil de loisirs de juillet

Ouverture des inscriptions pour l'accueil de loisirs estival du 7 juillet au 1er août le 23 mai sur notre portail Famille Cityviz.

Les inscriptions se font à la semaine dans la limite de 24 places chez les moins de 6 ans et de 40 places chez les 6/11 ans.

Quand la nature s'invite à la crèche !

En ce début d'année, Coralie nous fait le plaisir de revenir à la crèche pour animer de nouveaux ateliers nature toujours aussi riches en découvertes...

Début février : Enfants, parents et professionnelles ont pu s'essayer au jeu de piste sur les traces du renard, se familiariser aux chants d'oiseaux et fabriquer leur bougie.

Mi février : Les oiseaux étaient à l'honneur avec, au programme, la préparation de boules graisseuses à base de pommes de pin, graines et graisse végétale suspendues dans le jardin. Toute la semaine, nous avons eu la visite de nombreux moineaux pour le plus grand plaisir de tous.

En mars : *Sur les traces du loup et du renard* : jeu de piste et histoire en extérieur.

En avril : *Les insectes du jardin, les abeilles* : jeu de pollen et capture d'insectes dans le jardin.

Et la suite en mai : *Pêche et chasse des insectes à la rivière* : coloriage avec des éléments naturels de la nature, capture d'insectes et pique-nique aux bords de la Sorgue.

Merci à Coralie pour ces moments d'apprentissage et de partage.



Carnaval

Bravo à Parenthèse pour l'organisation du Carnaval. Mention spéciale pour Martine qui a accompagné le défilé pour la dernière fois en tenue de policière.



UN SERVICE À LA POPULATION EN +

France Services : une permanence sur la commune pour vous accueillir et répondre à vos besoins

France Services vous permet d'accéder en un seul et même lieu, proche de chez vous, aux principaux organismes de services publics pour vos démarches administratives en ligne : impôts, assurance maladie, caf, URSSAF, CARSAT, France travail, France rénove, Chèques services, MSA.

À chaque situation individuelle, une réponse adaptée. Ainsi, par exemple :

- Je déclare mes revenus en ligne
- Je demande le permis de conduire, une carte grise ou la carte d'identité...
- Je demande l'allocation logement, le RSA..., la retraite
- Je fais face à un litige ou un conflit
- Je crée mon espace Pôle-emploi ou mon compte Ameli etc...

France Services vous propose 3 offres de services complémentaires et gratuits sur la commune :

- Mise en libre-service, dans les locaux de la poste, d'un ordinateur et d'une imprimante pour faire vos démarches en toute autonomie.
- Ateliers informatiques et numériques par groupe de 3 personnes les jeudis matin sur inscription en mairie.
- Permanence mensuelle en mairie d'une conseillère numérique qui vous accompagne et vous aide pour vos démarches en ligne le 1^{er} mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30 sur RDV avec les documents nécessaires à votre démarche. (Permanence entièrement prise en charge financièrement par le CCAS)

ATELIERS NUMÉRIQUES ET INFORMATIQUES

Des places restent disponibles pour participer aux ateliers gratuits animés par un conseiller numérique pour des groupes de 3 personnes maximum, les jeudis matin.

Inscription en mairie.

Grand Delta Habitat : rencontre annuelle avec les locataires

Le parc social sur la commune comporte 82 logements répartis chez 2 bailleurs : 20 pour SFHE, 62 pour Grand Delta Habitat (GDH)

L'équipe municipale porte une attention particulière au bien être et au bien vivre de ces locataires. Tous les ans au mois de mars, les locataires de GDH sont invités à exprimer leurs observations positives et négatives qui sont collectées et présentées au bailleur dans l'objectif d'améliorer leur quotidien (stationnement, poubelles, parties communes, Hygiène, isolation, ...) Ainsi 2 fois par an, le bailleur vient faire la visite des résidences pour prendre connaissance des faits exposés mais aussi pour évaluer les améliorations.

Formation "Premier Secours Citoyen"

Samedi 12 avril, 10 jeunes velleronnais âgés de 13 à 20 ans ont obtenu le diplôme de premier secours citoyen, reconnu par l'Etat. Formés par la Croix Rouge aux gestes et comportements de premières urgences, ils deviennent ainsi « citoyen engagé » et le premier maillon de la chaîne de secours. Félicitations !

Si vous êtes intéressé par ce type de formation, veuillez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.



Les formations aux gestes de premiers secours se poursuivent pour le personnel communal. Merci à Gérald Imbert qui intervient en qualité de formateur.

PRÉVENTION DE L'ADDICTION AUX ÉCRANS AUPRÈS DES ÉCOLIERS

Moins d'écran pour voir autrement

Il ne s'agit pas d'interdire mais de gérer le temps passé sur les écrans. Ce temps augmente et les enfants prennent de moins en moins le temps pour avoir d'autres activités telles que les loisirs, les amis ou la famille, ou juste pour s'ennuyer. Nous savons maintenant qu'une consommation excessive d'écran peut avoir des conséquences négatives sur le développement des enfants.

Le CCAS a proposé, aux enseignants de l'école communale, l'intervention de l'association HORIZON MULTIMEDIA pour développer une

action de prévention à l'addiction aux écrans auprès de 5 classes dès la maternelle, le vendredi 9 mai et le mardi 3 juin avec au final un café-rencontre avec les parents pour échanger et accompagner sur le bon usage des écrans.

Entre temps, les parents, les professionnels qui œuvrent auprès des enfants, le centre de loisirs et la bibliothèque ont été sollicités pour participer à la semaine nationale du 13 au 20 mai "moins d'écran pour voir autrement" en proposant des activités alternatives.

Du changement pour le Pass Culture

Jusqu'à présent le Pass Culture était proposé aux jeunes à partir de 15 ans. Ils recevaient un crédit progressif allant de 20 € pour les jeunes de 15 ans à 300 euros pour ceux de 18 ans. Désormais, l'accès au Pass Culture commence à 17 ans avec un crédit de 50 euros et de 150 euros pour les jeunes de 18 ans.

Un critère « social » a également été introduit, permettant une bonification de 50 € dans certains cas (jeunes bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou d'un quotient familial bas).

Bien que les jeunes de 15 et 16 ans ne reçoivent plus de crédits, ils pourront toujours activer leur compte pour accéder aux offres gratuites proposées sur la plateforme.

« Vis ma vie d' élu »

Deux jeunes de la Mission Locale du Comtat en immersion auprès d'un élu sur une matinée dans le cadre d'une action citoyenne. L'initiative permet de voir concrètement comment agit un élu communal au fil des rendez-vous réunions et rencontres de terrain. Ce jour-là, comme régulièrement, la journée démarrait par un temps avec les services techniques pour faire un point sur les chantiers en cours.



Du changement à la Police Municipale



Martine Roque ayant décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter de juin, un recrutement était nécessaire pour maintenir l'équipe de la police municipale à 3 policiers. Michaël Pantaléoni après une collaboration à leurs côtés en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique a réussi le concours de gardien de police. Il a donc pu être recruté pour exercer cette fonction. Pour mener à bien ses missions, il suit actuellement la formation obligatoire. La bonne connaissance de la commune est également un atout pour une police municipale de proximité, à l'écoute et au plus près des besoins de la population.

Merci de signaler toute personne isolée à contacter par la mairie en cas de canicule.

Formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site www.velleron.fr/services/ccas/

Deux centenaires à l'honneur !

En ce début d'année, deux velleronnaises ont fêté leur 100 ans. La municipalité et le CCAS ont tenu à célébrer cet événement auprès d'elles et de leurs familles. Des instants émouvants, chargés de souvenir pour les uns et les autres.

Vittoria Ferrer très entourée



Yvonne Monchal chez sa fille Monique Blanc, elle a malheureusement quitté les siens depuis.



Le Pont des Foulquettes réouvert à la circulation depuis avril



Suite à un diagnostic d'un bureau d'études en 2024, plusieurs ponts de Velleron ont été classés à risque.

Le pont de la Vinaise au dessus du Canal de Carpentras a pu être rénové sans trop de frais. Pour celui des Foulquettes, les contraintes n'étaient pas les mêmes.

Sa situation en zone NATURA 2000, dans le couloir écologique des Sorgues et dans le périmètre des bâtiments de France, il a fallu trouver une solution technique pour garder les pierres monumentales en rives, et reconstruire le tablier du pont sans impacter le lit de la Sorgue.

C'est chose faite, le nouveau pont est maintenant opérationnel et dimensionné pour permettre aux engins agricoles d'accéder à leurs terrains.

Débroussailllements : Une information nécessaire

La mairie a tenu à réunir les habitants concernés par les Obligation Légales de Débroussaillage fin janvier. Le Syndicat Mixte Forestier, partenaire de cette initiative a présenté la réglementation et ainsi sensibilisé sur les responsabilités de chacun. Il est essentiel d'anticiper la saison estivale et les risques d'incendie dans les massifs forestiers comme notre belle colline.



50 nouveaux arbres le long du Canal du Moulin St Joseph

Les bénévoles de l'ASA du Canal du Moulin Saint-Joseph ont planté une cinquantaine d'arbres sur 400 m linéaires, quartier des Petits Mians.

Ces plantations d'aulnes et de frênes ont été réalisées en concertation avec le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, afin d'assurer l'ombrage permettant de limiter la prolifération d'algues et par leurs racines de lutter contre l'effondrement des berges.

Merci à Lionel Toulemonde et à la pépinière Michel pour leur contribution à cette belle opération.



CHANTIER

Extension du club house du tennis



Les travaux de gros œuvre sont en cours avec une maîtrise d'œuvre assurée par Vincent Pradal, architecte velleronnais. Les entreprises retenues dans le cadre de l'appel d'offres comprenant 7 lots sont toutes vauclusiennes. Il faut souligner que le lot ELECTRICITE PLOMBERIE CVC a été attribué à deux entreprises velleronnaise : VEL ELEC et SAS LJLC. Le chantier va se poursuivre jusqu'à l'été.

Merci au Département pour son soutien financier au titre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 qui représente 105 698 € soit 62 % du montant Hors Taxe des travaux. Le montant prévisionnel global des études et travaux étant de 170 164 €HT. Le Club poursuit son activité en parallèle et a hâte d'utiliser ses locaux agrandis.

SOLIHA

Accompagnement pour l'amélioration de l'habitat

La commune a confié à SOLIHA Vaucluse l'animation d'un Point Info Amélioration de l'Habitat par convention jusqu'à fin 2026. Il permet d'informer et de conseiller les habitants sur les aides publiques à la rénovation et sur des aides à la mise en valeur du patrimoine (Opération Façades) mises en place par la mairie.

Dans ce cadre, SOLIHA assure une permanence **tous les 4^{ème} jeudi matin à la mairie** avec un interlocuteur « unique et physique » pour informer, conseiller et accompagner dans le financement des projets de réhabilitation. Les habitants bénéficient de conseils neutres et gratuits sur les questions en lien avec le logement, les projets de rénovation, les aides mobilisables et les démarches à effectuer.

En 2024, l'Etat a mis en œuvre des aides renforcées pour la rénovation du parc privé. Les moyens accordés par l'État ont été renforcés au niveau na-

La thématique du **maintien à domicile** des personnes âgées est importante. Le taux de subvention est en moyenne de 72 % du montant des travaux. Un taux important qui aide considérablement les ménages à réaliser les travaux. L'accompagnement « pas à pas » mis en place par SOLIHA permet de rassurer les ménages et de mener à bien les projets (ex : remplacement de baignoire par une douche, installation d'un monte escalier électrique).

La **rénovation énergétique** des bâtiments permet de lutter contre la précarité énergétique des ménages. Les dispositifs mis en place en 2024 par l'Etat permettent aux propriétaires modestes de bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 90%. Le taux moyen de subvention des projets sur la commune est de 78 % du montant des travaux. Ces projets sont plus coûteux et plus complexes ; puisqu'ils nécessitent un accompagnement technique important : vérification des devis, réalisation d'un audit... Soliha assure cet accompagnement, par exemple pour l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment ou le changement du système de chauffage.

tional comme local. Ainsi les évolutions des dispositifs d'aides ont pour objectif d'accélérer la rénovation et l'adaptation des logements et de proposer aux ménages un accompagnement individualisé de qualité, au travers du label « Mon Accompagnateur Renov' ». Agréées dans ce cadre, les équipes de SOLIHA sont spécialisées dans l'accompagnement des particuliers, du conseil à la réalisation des diagnostics jusqu'au dépôt des demandes de subventions. Elles sont formées à la réalisation des Diagnostics de Performances Energétiques (DPE), des audits énergétiques en maison individuelle, à l'évaluation de la dégradation du bâti (la décence et/ou l'insalubrité), l'évaluation de l'autonomie des personnes

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Permanences SOLIHA tous les 4^{ème} jeudi matin renseignements sur RDV.



Une réunion sur les logements vacants a été proposée aux propriétaires recensés. Soliha a présenté l'accompagnement possible pour mobiliser les aides aux travaux de rénovation dans l'optique de remettre à la location.



FONDACTIONS DE VILLAS
TROUS DE PISCINES
AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS
RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT
RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS
REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT D'AGRÉGATS

1658 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON



Coopération contre le projet La Grand Bastide

Avec le soutien de nos sénateurs Jean-Baptiste Blanc et Lucien Stanzione à remercier chaleureusement, une réunion constructive au ministère de la Transition Écologique et de la biodiversité a eu lieu à Paris le 27 février. Le maire et les adjoints ont représenté au plus haut niveau le village et sa forte mobilisation pour défendre un développement mesuré. La préservation de la Grande Bastide et l'enjeu que cela représente ont été expliqués à tous les membres des ministères réunis et à l'écoute avec l'appui de la Préfecture de Vaucluse.

À l'issue de cette réunion, une véritable coordination de nos actions est mise en place pour les étapes décisives à venir. L'appel de la décision du tribunal administratif est porté conjointement par l'Etat, la commune et France Nature Environnement.

Fête de la Nature et du Printemps

Le Grand Avignon a été largement mobilisé pour participer à notre rencontre annuelle autour de la nature. Dès le vendredi soir 21 mars, avec un jeu sur le climat animé par le Grand Avignon et l'association Arts de vivre, suivi par une conférence sur le compte carbone avec Christophe Devaux. Le samedi 22 mars, aux côtés des partenaires, les ambassadeurs du tri du Grand Avignon étaient présents avec des composteurs.

Pour poursuivre les échanges et rencontres autour de l'environnement, le Grand Avignon donne rendez vous aux scolaires et au public pour la 3^{ème} édition de Faites Echo les 15 et 16 mai 2025. Cet événement est imaginé avec les acteurs du territoire pour créer le monde de demain, respectueux de l'environnement et adapté au dérèglement climatique, le tout dans une ambiance joviale, artistique, culturelle et éclectique.



Rappel : mobilité durable

Avec BlaBlaCar Daily, le Grand Avignon finance vos covoiturages. C'est une solution qui vous facilite la vie tout en contribuant à votre pouvoir d'achat et à la protection de l'environnement. Cette plateforme de covoiturage offre en effet une alternative confortable et écologique à la voiture individuelle.

Adoptez une mobilité plus verte et économique

Avec BlaBlaCar Daily, vous pouvez partager vos trajets domicile-travail tout autant que tous vos déplacements au quotidien, et ainsi **réduire votre empreinte carbone**, économiser sur vos frais de transport et éviter les embouteillages.

Roulez à plusieurs pour gagner plus

Les conducteurs sont **rémunérés à chaque passager** transporté et peuvent **bénéficier de 100 € de prime covoiturage** de l'État. Les trajets sont offerts aux passagers effectuant un voyage dans l'une des communes du bassin de vie d'Avignon. Le service est disponible via **l'application BlaBlaCar Daily** qui met en relation les conducteurs et les passagers. Le montant de la prise en charge financière varie en fonction des distances parcourues (minimum de 2 km).

Faites partie de ce mouvement pour une mobilité plus durable et conviviale, et découvrez comment le covoiturage peut transformer votre expérience de déplacement dans le Grand Avignon et au-delà.

ENCOMBRANTS : UN SERVICE GRATUIT À VOTRE DISPOSITION

Ne laissez plus vos encombrants sur le trottoir ! Cela nuit à la propreté et à la salubrité et peut gêner la circulation. Pour leur enlèvement, un service gratuit organisé par la Grand Avignon est à votre disposition. Contactez simplement le 0 800 71 84 84 pour fixer un rendez-vous.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour un cadre de vie plus agréable !

Tout savoir sur mon Eau à Velleron



LES CHIFFRES

- › Les 1500 abonnés du village sont connectés au réservoir de la colline Saint Jacques à Cavaillon
- › Les 45 kms de canalisations et le réservoir de Cambuisson alimentent le village
- › La consommation annuelle est de 160 000 m³ soit l'équivalent de 65 piscines olympiques !
- › Notre consommation globale est en baisse de 6,5% avec en moyenne 101 m³/abonné/an.

LA MAINTENANCE

- › Nos réseaux sont constamment surveillés et entretenus par le Syndicat Durance Ventoux et SUEZ
- › Seulement 1 fuite sur le réseau et 6 fuites sur branchements en 2023.

POUR EN SAVOIR + : www.toutsurmoneau.fr

Enquête hirondelles et martinets

Participez au recensement des nids organisé par la LPO.

Intéressés ? Signalez un nid ? Contactez herondavignon@lpo.fr 06 04 59 60 12

Velleron le 27 mai, à 8h devant la mairie.

Jardins familiaux

Réservés aux Velleronnais 30€ la parcelle de 50m². Fiche d'inscription et règlement disponibles à l'accueil de la mairie ou en téléchargement www.velleron.fr/jardins-familiaux/



Civisme : on compte sur vous !

Déjections canines : un geste simple pour une ville propre

Par respect pour l'espace public et pour garantir un cadre de vie agréable à tous, les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leur animal. Ne pas le faire expose à une amende de 68 €. Des distributeurs de sacs sont mis à disposition dans la commune : pensez à les utiliser !

Chiens : des règles pour le bien-être de tous

Par mesures d'hygiène et de sécurité, l'accès aux parcs, aires de jeux pour enfants, skatepark, pumptrack et stades est interdit aux chiens, même tenus en laisse. Sur la voie publique (routes, chemins, sentiers de randonnée...), tous les chiens doivent être tenus en laisse afin de garantir la sécurité de chacun.

Téléalerte

Velleron s'est doté d'un système d'information et d'alerte, qui permet, en cas de survenance d'un événement exceptionnel, d'en informer immédiatement les personnes concernées et de leur indiquer la conduite à tenir. Il ne s'agit pas d'un service de bulletin météorologique.

Inscrivez-vous gratuitement à la téléalerte et recevez une alerte sur votre téléphone en cas de risque majeur près de chez vous.

Comment ?

Retrouvez le lien sur le site www.velleron.fr dans l'onglet Administration Sécurité ou directement sur le site dédié : www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=666&ProfileId=13 S'inscrire à ce système est le meilleur moyen de recevoir une information fiable et précise en temps réel.

Ces informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à un tiers pour le respect de votre vie privée. L'utilisation de ce service est conditionnée par l'utilisation de cookies de session et de langue.

Inscription papier disponible à l'accueil de la mairie.



Enkrea Écrivain public

Écriture, créativité et accompagnement en communication rédactionnelle

Caroline Guilbaud, fondatrice d'Enkrea, est écrivaine publique, biographe et animatrice d'atelier d'écriture créative. Un métier de passion qu'elle exerce à Velleron où elle réside depuis 22 ans. Mais au fait, écrivain public, ça consiste en quoi ? C'est le spécialiste de l'écriture et sa mission est de produire et d'accompagner tout type de rédaction (récit, document, candidature, etc.). Cela l'amène à travailler aussi bien pour les particuliers que les entreprises et les administrations. Caroline vous accompagne à chaque étape de votre projet d'écriture, qu'il soit littéraire, administratif ou professionnel. Spécialisée dans la rédaction de biographie, elle vous écoute et rédige avec vous le témoignage de votre histoire. Afin de développer le potentiel créatif de chacun dans un cadre convivial et ludique, elle anime des ateliers d'écriture, comme à Velleron un mercredi par mois. Certifiée et agréée de l'Académie des Écrivains Publics de France (AEPF), Caroline exerce son activité dans le respect des règles déontologiques de la charte des professionnels de l'AEPF



Pour plus d'informations sur les services d'Enkrea, vous pouvez consulter le site internet www.enkrea.fr ou par courriel : caroline.guilbaud@enkrea.fr

Bienvenues

Maëloan Institut

Esthéticienne depuis 10 ans, Marlène Chaussy est passionnée par son métier et le bien-être. Elle est aujourd'hui heureuse de pouvoir vous accueillir dans son institut « Maëloan » pour vous sublimer. Vous y trouverez l'épilation à la cire orientale, les soins visages et corps, la beauté des mains et des pieds, la pose de vernis semi-permanent et la beauté du regard.



Pour prendre rendez-vous : 04 65 81 38 34
58, rue Roquette

Horaires : Le lundi de 9h à 16h, les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Maison S. Coiffure

L'équipe de Maison S. Coiffure s'est installée à Velleron après 10 années passées à Vedène. Spécialisées en coloration végétale « Marcapar », seule marque française 100% végétale, Séverine, Carole et Claire vous accueillent avec ou sans rendez-vous. Le SPA pour cheveux complète leurs prestations, avec les produits, soins et rituels « Marcapar », sans oublier les soins relaxants pour le visage !
Le salon est ouvert les lundi et mardi de 9h à 18h30, les jeudi et vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h.
Tél. : 04 90 23 16 62.
Possibilité également de prendre RDV en ligne : www.planity.com/maison-s-coiffurebien-etre-84740-velleron



Murmures Intérieurs

Une spécialiste de l'aménagement intérieur s'installe à Velleron : il s'agit de Céline MURE avec son entreprise « Murmures Intérieurs ». Après une expérience de 15 ans en immobilier, Céline vous propose désormais un accompagnement sur-mesure pour transformer vos espaces de vie. Spécialisée en architecture d'intérieur, en home staging et en psychologie de l'habitat, Céline MURE aide les propriétaires ou les locataires à améliorer leur habitat en repensant l'agencement intérieur, en harmonisant la décoration, en valorisant un bien avant une vente ou encore en supervisant des travaux pour un projet clé en main. Avec une approche mêlant esthétique, fonctionnalité et bien-être, cette nouvelle entreprise locale intervient dans tout le Vaucluse pour faire de chaque intérieur un lieu unique et harmonieux.
Tél : 06 76 76 65 17 - m.interieurs84@gmail.com



►►► **Nouveau à Velleron, à Utile, une laverie en libre service.**



Un beau podium !

Félicitations à Gaël Gaudion sur le podium des championnats de France cadets d'athlétisme indoor le 15 février à Lievin. Une belle 3^e place aux 400 m catégorie U18 avec son record personnel en 50'53".
Fiers de nos sportifs !

Fiers de nos artisans !

Cédric Legoy, électricien velleronnais, s'est vu remettre le titre de Maître Artisan par Valérie Coisieux présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat en présence du maire et d'un adjoint représentant le conseil municipal. Toutes nos félicitations pour votre engagement professionnel ainsi salué.



Marché Agricole

Depuis mars, une nouvelle placière s'occupe du marché : Corinne Noé. Velleronnaise depuis 2 ans, ancienne secrétaire comptable, elle remplace Michaël Pantaleoni. Elle a pour mission en particulier de veiller au bon déroulement du marché et au respect du règlement.





Entrée libre

GRAND AVIGNON
ici Vaucluse

Festival de la Sorgue

Velleron

JUIN & JUILLET 2025

21h30 au Square Bombard

QR code

Ouverture du Festival en JUIN :

Vendredi 20 19h - Orchestre "Wyoming Ambassadors of Music" *

Mardi 24 & 19h - Représentation théâtrale "Croisière" dirigée par mercredi 25 Mylène Richard de la Cie Simples Manœuvres Cour Cambis

Jeu 26 "La Roulotte en Chant's T" par la chorale Show en scène

Samedi 28 15h - Lecture musicale "Hansel et Gretel" par le trio Daumas, Truel, Dizziez - Texte inédit d'Anne Sylvestre

en JUILLET :

Mardi 1 Théâtre circassien "De père en piste" par Alexandru Liger

Vendredi 4 Concert blues/rock avec "Got the Mojo"

Samedi 5 "Le jeu de la vérité", théâtre par la Cie de l'Albatros

Vendredi 11 Concert "Avec ou sans" interprété par Joyce Ballerat

Vendredi 18 "L'opéra de Quat'sous", théâtre par la Cie de l'Albatros

Dimanche 20 Concert et projection avec "Les Tambours du Rock"

Mardi 29 20h30 - Orchestre "Centrum harmonie Geel" *

dans le cadre du Festival International d'Orchestre des Jeunes en Provence

www.velleron.fr - Mairie de Velleron - Parking au marché agricole

TRAIL VELLERON PIÉGROS

DIMANCHE 1ER JUIN 9H
ACCUEIL AU STADE 7H30

LE TRAIL 14KM
LA COURSE NATURE 8KM
ANIMATION MINIHES 4KM

www.wasilkrome.com

Logos: Velleron, Grand Avignon, Département Vaucluse, etc.

Retrouvez toutes nos infos sur le site internet de Velleron et le Facebook Mairie !



Velleron

MARDI 3 JUIN

JOURNÉE MONDIALE DU VÉLO

Participe à cette journée mondiale, viens à l'école avec ton vélo en toute sécurité

Les rues Plantade & Montoux seront fermées à la circulation pour cette occasion

MAI

Vendredi 16 à 20h45 : Café-mémoire par Velleron Culture & Patrimoine L'histoire « des Platrières de la Parisienne » au Vieil Hôpital

Dimanche 18 : Vide-greniers des pompiers retraités au Marché Agricole

Vendredi 23 à 20h : Théâtre surprise proposé par Femmes Solidaires au Vieil Hôpital

Dimanche 25 : Vide-greniers des 2CV au Marché

Dimanche 25 à 20h30 : Ciné La Strada « Des jours meilleurs » au Vieil Hôpital

JUIN

Dimanche 1er de 6h à 13h : MotoBroc au Marché

Dimanche 6 : Vide-greniers de l'Amicale des 6 classes au Marché

Du vendredi 6 au dimanche 15 : Expo photos Christine Cornillet à Cambis

Dimanche 8 : Vide-greniers de l'Amicale des Pompiers au Marché

Samedi 14 : Nettoyage des Sorgues des Chevaliers de l'Onde Rdv 8h30 à la Maison de la pêche

Dimanche 15 : Vide-grenier des Vieux Crampons

Dimanche 15 dès 10h : Journée Jazz organisée par Tournesol Ateliers, concert au Vieil Hôpital

Mardi 17 à 20h30 : « La saga de Molière » par Les Estivants - Cour de Cambis, spectacle Nomade

Vendredi 20 à 19h : Festival - Concert du Wyoming Ambassadors of Music - Square

Dimanche 22 à 20h30 : Ciné La Strada « Le Garçon » au Vieil Hôpital

Dimanche 22 de 7h à 17h : Vide-greniers de l'Arche de Sheena au Marché

Mardi 24 et Mercredi 25 à 19h : Festival - « La croisière » spectacle ateliers théâtre de Mylène Richard Cour de Cambis

Jeu 26 à 21h30 : Festival « La Roulotte en Chants'T » chorale Show en scène - Square

Du vendredi 27 au jeudi 10/07 : Expo peintures Yves Chmielewski, sculptures de Maurice Picus - a Cambis

Samedi 28 matin : Atelier d'écriture avec Claude Raffali

Samedi 28 à 15h : « Hansel et Gretel » lecture musicale, textes d'Anne Sylvestre pour enfants

JUILLET

Mardi 1er à 21h30 : Festival « De Père en piste » spectacle circassien Square

Vendredi 4 à 21h30 : Festival « Got the Mojo » Square

Samedi 5 à 21h30 : Festival « Le jeu de la Vérité » par la Cie Albatros - Square

Dimanche 6 de 7h à 17h : Vide-grenier de l'Arche de Sheena

Mardi 8 21h45 : Ciné plein air par La Strada Square

Du 11 au 28 juillet : Expo peintures de Michelle Imbert à Cambis

Vendredi 11 à 21h30 : Festival « Avec ou sans » spectacle musical Joyce Ballerat au Square

Vendredi 18 à 21h30 : Festival « Opéra Quat'Sous » Théâtre par la Cie l'Albatros au Square

Dimanche 20 à 21h30 : Festival « Les Tambours Rock » Concert au Square

Mardi 29 à 20h30 : Festival Provençal des jeunes « Centrum Harmonie Geel »

AOÛT

Mercredi 6 à 21h45 : Ciné plein air par La Strada au Square

Samedi 30 : Cie La Récré à Cambis

SEPTEMBRE

World Clean Up day

Samedi 6 de 9h à 13h : Forum des associations au Vieil Hôpital

Du vendredi 12 au lundi 15 : Fête votive

Vendredi 19 : 18 h **Marché Bien Bon au marché agricole**

Samedi 20 à 14h30 : Journée du patrimoine départ devant la mairie

Dimanche 21 : Vide-greniers de l'Amicale des Pompiers au Marché

Dimanche 28 à 20h30 : Ciné La Strada au Vieil Hôpital

CÉDRIC LEGOY AED 84

Electricité - Plomberie - Climatisation - Pompe à chaleur

06 28 04 66 99

RGE QualiPac

COVELEAU

ARROSAGE | POMPES | PISCINE | PLOMBERIE | BÂTIMENT

700 Chemin de la petite Bressy
Le Grand Cancet - 84740 VELLERON

www.coveleau.fr

04 90 20 16 66



Par volonté démocratique, la municipalité a choisi de réserver un espace d'expression pour les élus minoritaires dans chaque bulletin municipal. Les dates de réception des articles leurs ont ainsi été communiquées bien en amont. Comme pour le dernier numéro du bulletin, au moment du départ chez l'imprimeur, nous n'avons par reçu les textes des listes minoritaires.



Nous entamons la dernière année de notre mandat. Chaque date anniversaire invite à faire le bilan des réalisations, un point d'étape et à voir la suite. Le rythme de travail reste intense et jusqu'au dernier jour nous serons pleinement mobilisés pour agir concrètement pour la qualité de vie, pour un développement harmonieux et durable. Couvrir tous les champs de notre compétence communale, en cohérence et en mobilisant les partenaires restent notre boussole, leitmotiv.

Les engagements pris avec les Velleronnais sont tenus.

Nous poursuivons les échanges, l'écoute au quotidien et chaque mois, quartier par quartier.

Bien sûr, ainsi, nous préparons l'avenir. Ensemble, pour Velleron.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26.02.25

Présents : P. ARMENGOL, Gilles LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENQUER, K. MARSELLI-CAVALLINI, K. AKAR, N. RIVES, F. PESCHIER, S. BAUPREY, C. CLARETON, A. BOURGOIN, L. THEVENET, N. VIAU, T. GAUDION, B. SENET, M. RUDELLE, D. CLERC, G. FAGE et B. THUY. **procuration :** C. LAGET-BARBET et J. BISOGNO **Excusé :** Y. VITALBO **Absente :** R. TASSAN.

• TABLEAU DES EFFECTIFS

Il convient d'intégrer au sein des effectifs la création d'un poste de gardien de police et la création d'un poste d'agent administratif polyvalent à temps non complet en CDD. **A l'unanimité**

• RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS

Le conseil municipal approuve le remplacement des agents indisponibles, par le recrutement d'agents remplaçants. **A l'unanimité**

• RECRUTEMENT DE CONTRATS SAISONNIERS

Le recrutement de 3 jeunes saisonniers estivaux sur 3 semaines chacun vient renforcer l'équipe des services techniques pour le nettoyage, les espaces verts, la préparation des festivités. **A l'unanimité**

• RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Afin d'apporter une réponse équilibrée entre le besoin d'organisation de la restauration et les imprévus liés aux absences d'enseignants, il est introduit une exception permettant l'annulation jusqu'à 8h45 dans ce cas. **A l'unanimité**

• VIDÉOSURVEILLANCE : DEMANDE DE SUBVENTION

La commune dispose depuis 2014 d'un système de vidéoprotection visant à assurer la sécurité et à prévenir les actes de délinquance et d'incivilités. Ce dispositif nécessite une modernisation pour répondre aux nouveaux enjeux de sécurité, notamment dans des zones stratégiques identifiées avec les services de la gendarmerie et les acteurs locaux. Le coût est chiffré à 39 122,62 € TTC avec une subvention sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR de 50% du montant. **3 abstentions : S. MARQUEZ, C. LAGET-BARBET et B. SENET**

• RÉFECTION DU CHEMIN DE LA GARONNE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal se prononce sur les travaux de réfection du chemin de la Garonne estimés à 87 260 € HT et sollicite l'Etat pour une subvention au titre de la DETR à hauteur de 50% du montant des travaux soit 43 630 €. **A l'unanimité**

• FONDS DE SOUTIEN DU GRAND AVIGNON POUR UN ENGIN DE TONTE AUTONOME

Suite à la panne de la tondeuse et après test, ce nouveau matériel électrique autonome permet d'assurer une tonte régulière, efficace et respectueuse de l'environnement, tout en nécessitant peu de surveillance et en optimisant la qualité du terrain. Le conseil municipal approuve l'attribution du fonds de soutien à la transition écologique pour l'acquisition d'un engin de tonte autonome pour un montant de 12 165 € sur 30 869 €. **A l'unanimité**

• CONVENTION SUR LA PERCEPTION PAR LE DÉPARTEMENT DE LA TAXE ADDITIONNELLE À LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe additionnelle départementale est obligatoire et son taux est fixé à 10% du montant de la taxe de séjour communale. Les hébergeurs (campings, meublés de tourisme, chambres d'hôtes,...) collectent cette taxe auprès des visiteurs et la reversent à la commune. Les communes, intermédiaires entre les hébergeurs et le Département, sont tenues de reverser l'intégralité de la taxe additionnelle départementale au Département. Le produit de cette taxe est exclusivement affecté au financement d'actions en faveur du tourisme par le département. **A l'unanimité**

• CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DU CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Cette convention précise les modalités de l'intervention du conseiller numérique ainsi que le montant de la participation financière dont devra s'acquitter Velleron, c'est un renouvellement à la demande de Morières **A l'unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 26.03.25

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENQUER, K. MARSELLI-CAVALLINI, N. RIVES, C. LAGET-BARBET, F. PESCHIER, S. BAUPREY, T. GAUDION, L. THEVENET, N. VIAU, M. RUDELLE, D. CLERC, B. SENET, G. FAGE, Y. VITALBO et R. TASSAN. **Procuration :** K. AKAR, C. CLARETON et A. BOURGOIN. **Absents :** B. THUY et J. BISOGNOAN

• COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Compte Financier Unique remplace le compte administratif et le compte de gestion, en un document unique. Il est élaboré par le comptable public en lien avec l'ordonnateur.

Pour l'exercice 2024, en clôture : fonctionnement +564 732,57 € et en section d'investissement -103 123,19 € **A l'unanimité, le Maire ne participe pas au vote.**

• VOTE DES TAUX DES TAXES

Vote des taux des taxes

Une revalorisation des bases fiscales de 2 % est prévue par les services fiscaux. Vu cette augmentation et le contexte économique, la municipalité n'augmente pas les taux d'imposition et les maintient à taxe foncière bâti 34,78 %, soit en produit 1 470 846 €, taxe foncière non bâti 68,20 %, soit 86 614 € et taxe d'habitation (résidences secondaires) 11,74 % soit 72 318 €. Le produit total attendu est estimé à 1 629 778 €, s'y ajoute la majoration de la taxe d'habitation résidences secondaires 20 604 €. L'Etat verse des allocations compensatrices de 12 228 € (suppression taxe habitation résidences principales) et coefficient correcteur de 95 305 € et la taxe sur pylônes de 19 409 €. Le montant total attendu est donc de 1 777 324 €. **A l'unanimité**

• SUBVENTIONS

Les associations déposent un dossier de demande de subventions qui est analysé. Cf le tableau dossier budget. La commune essaye d'accompagner les associations tant financièrement que tout au long de l'année en investissant ou mettant à disposition des locaux ou matériels. **A l'unanimité**

• AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

Les résultats cumulés de clôture au 31/12/24 sont affectés au budget primitif 2025 soit section de Fonctionnement + 564 732,57 € et en section d'Investissement -103 123,19 € **A l'unanimité**

• BUDGET PRIMITIF 2025

Chacun peut donc examiner le document budgétaire présentant les dépenses et les recettes prévues tant en section de fonctionnement et qu'en section d'investissement.

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes sur le fonctionnement à 3 468 000 € quant à l'investissement, c'est à hauteur de 1 775 775 €. Soit un total qui s'élève à 5 243 775 €. **A l'unanimité**

• RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE, DEMANDE DE FINANCEMENT FEDER

La rénovation énergétique du groupe scolaire est un gros projet. Ce bâtiment doit répondre aux exigences imposées par le décret tertiaire et c'est une démarche globale de transition énergétique et d'amélioration. L'estimation prévisionnelle des travaux est de 1 615 608,90 € HT répartition par lot : gros œuvre 74 794,85 €, menuiseries extérieures 275 277,80 €, aménagements intérieurs 437 031,25 €, chauffage géothermie plomberie sanitaire rafraîchissement 456 070 €, ventilation 296 515 €, électricité 75 920 €. S'ajoute le coût prévisionnel des études (géomètre, diagnostic amiante, étude de sol, maîtrise d'œuvre, OPC, bureau d'étude...) d'environ 166 409 €. Les travaux consistent à changer le mode de chauffage des 2 bâtiments avec l'installation d'une pompe à chaleur géothermique (chauffage et rafraîchissement), de changer les menuiseries école du haut, d'installer des stores extérieurs contre le soleil, d'isoler l'école du haut par l'intérieur, d'installer une VMC double flux et de changer l'ensemble des éclairages pour les passer en LED avec détection de mouvements dans certains espaces. La planification des travaux se ferait si possible hors temps scolaire entre l'été 25 et 27. Plan de financement prévisionnel : FEDER (en cours) 858 320,30 € soit 66,41%, DSIL (obtenu) 108 041,27 € 8,36%, CVA - CD84 (en cours) 47 580,00 € 3,68%, Fond de soutien du GA (à déposer) 217 193,47 € 16,40%, ADEME (en cours) 61 352 € 4,75%. Le montant des aides s'élèverait à 1 292 487,12 € soit 80% du global. Resterait à la charge de la commune : 323 121,79 € soit 20%. **A l'unanimité**

• CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Compte-tenu de l'intérêt d'une consultation groupée et d'une consolidation mutualisée des résultats de chaque collectivité, le Conseil municipal se rallie à la procédure engagée par le CDG 84 pour renouveler son contrat groupe d'assurance statutaire. **A l'unanimité**





SOCIÉTÉ ROUTIÈRE DU
MONT VENTOUX

COLASFRANCE - SRMV

BP 70115 - 308, Chemin de Patris
84204 CARPENTRAS CEDEX
Tél : 04 90 63 11 92

Mail : contact.carpentras@colas.com

JEREMY PIOVAN

Maçonnerie | Charpente | Couverture

06 28 23 93 08

VELLÉRON
[PIOVANRENOVATION.FR](http://piovanrenovation.fr)

SARL FAYARD

TAILLE
ABATTAGE
PARCS & JARDINS
DÉBROUSSAILLAGE

04 32 62 15 99
contact@sarlfayard.com
www.fayard-elagage.com
SARL FAYARD

- 50%*

de réduction ou crédit
d'impôt sur les
prestations de jardin
* Sous conditions

CARNET

État civil FÉLICITATIONS

Naissances

04/01 Louise RUDIVER
02/02 Lylas VERON
08/02 Gabriel BELISAIRE
12/02 Tyliano LIEBALLE TORRES
18/03 Cameron BLANC
31/03 Chelssy GUISSÉ
03/04 Malou GRAS ALARCO
06/04 Lya FRANCKEN
28/04 Faris et Safa BELHSEN

Mariages

08/03 Christiane MAURIN & Sylvain SAMIEZ

Sincères condoléances

13/01 Catherine RIALLAND
04/02 Gérard MARTIN
18/02 Paul RACHOU
28/02 Yvonne MONCHAL née APRIN
28/02 Frédéric ROY
09/03 Michel SIMON
19/03 Nicole FONTANA née DANY
24/03 Lydie MAURIZOT née PRAT
26/03 Vittorio VELLUTINI
01/04 Raymond ROUGET
10/04 Hubert SUIN
26/04 Yvan LUSA

Bienvenue à Velleron !

Nouvel arrivant ? Nous sommes ravis de vous accueillir dans votre nouvelle commune !

Le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à une matinée d'accueil à l'occasion du Forum des Associations, qui se tiendra le samedi 6 septembre de 9h à 13h, au Vieil Hôpital.

À cette occasion, vous recevrez la pochette « Bienvenue » regroupant toutes les informations essentielles pour mieux découvrir Velleron et ses services.

Pour nous aider à organiser cet événement, merci de confirmer votre présence en appelant la mairie au 04 90 20 00 71 ou en envoyant un mail à communication@velleron.fr.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous !

VOYAGE DE 5 JOURS À SALOU ORGANISÉ PAR L'AMICALE DES RETRAITÉS

- > du 20 au 24 octobre 2025
- > 350€ pour les adhérents 360€ pour les non adhérents
- > Inscription au foyer

Numéros utiles

Mairie : 04 90 20 00 71

Service Urbanisme :
04 90 20 55 12 -
Permanences ATTENTION
CHANGEMENT le lundi,
mercredi, vendredi de 9h à
12h et le mardi et jeudi de
13h30 à 17h

Police Municipale :
04 90 20 55 17

Comptabilité :
04 90 20 55 14

Services techniques :
04 90 20 12 53

CCAS : 04 90 20 55 16
Sur RDV

Crèche : 04 90 38 59 98

Centre de loisirs :
04 90 20 11 87 - 06 15 54
67 99

AUTRES SERVICES :

La Poste :
04 90 90 39 07 du lundi au
samedi de 9h45 à 12h

École : 04 90 20 00 63

Bibliothèque :

Nouveau numéro :
04 32 62 18 15 du mercredi
et samedi de 9h30 à 11h

ADMR : 04 32 70 01 38

Assistante Sociale :
Rendez-vous auprès du
Centre Médico-Social au
04 90 21 29 00 du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h 383 Avenue
Napoléon Bonaparte à
l'Isle-sur-la-Sorgue.

Récupération des déchets (autres que bacs) :

• Encombrants :
0 800 71 84 84 (N° vert
gratuit)

• Déchetterie :

- Ouverture d'avril à
octobre : lundi de 13h à
17h45, mardi, mercredi et
samedi de 9h à 11h45 et
de 12h45 à 17h45.

- Ouverture de novembre
à mars : lundi de 13h à
16h45, mardi, mercredi et
samedi de 9h à 11h45 et
de 12h45 à 16h45

• **Composteurs collectifs :**
s'inscrire au 0 800 71 84 84
(N° vert gratuit)

Taxi Clota 06 61 55 11 68

Taxi Defeyer 07 85 82 68 73

Célébration des 80 ans du 8 mai 1945

Elus, anciens combattants, sapeurs pompiers, écoliers, associations et la population étaient réunis devant le monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la 2^{ème} guerre mondiale et rappeler la grande vigilance à avoir pour défendre la paix. Écoliers et conseillers municipaux enfants ont lu le texte des anciens combattants et s'impliquent ainsi très concrètement dans ce devoir de mémoire et la cérémonie solennelle. Merci également à la chorale. Émotion particulière autour de Martine Roque, porte drapeau pour la dernière fois en uniforme en raison de son départ à la retraite programmé.



**MAÇONNERIE
GÉNÉRALE**

**JÉRÔME
RICHARD**

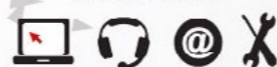
1663, chemin de la Sylvestre
84740 VELLÉRON
Tél. : 04 90 20 18 24

INFOMANIA
INSTALLATION | DÉPANNAGE | MAINTENANCE

INTERVENTION À DOMICILE

NOTRE OFFRE EST ADAPTÉE AUX BESOINS
DES PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

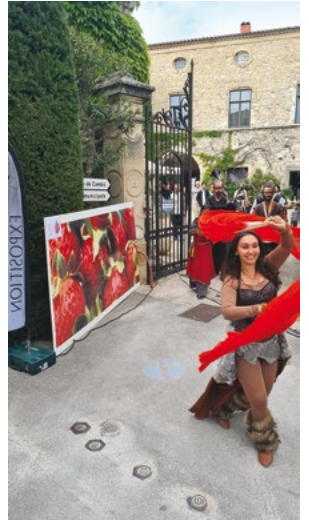
Conseil et Vente de matériel
Réparation | Maintenance et Installation
Assistance | Dépannage
Serveur et Réseaux



07.83.02.70.00 // BAZIN.JONATHAN@ORANGE.FR



UNE FÊTE DE LA FRAISE ENCORE RÉUSSIE !



Velleron **8 mai** **ici**
Vaucluse

Fête de la Fraise

Vide-grenier
Animations
Jeux
Restauration

9h - 18h
Au cœur du village

